

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 6 juillet 2009, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller  
France Déry, conseillère  
Tommy Plamondon, conseiller  
Jacques Tessier, conseiller  
Daniel Allard, conseiller

Absent : André Beaudoin, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2009  
07-211 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
07-212

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 juin et de la séance extraordinaire du 22 juin 2009.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. MELS/Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.
8. Achat de matériel pour le projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable.
9. Régie de gestion de matières résiduelles de la Mauricie/proposition pour de prolongation de l'entente.
10. Demande d'aide financière :
  - A) Gymnatech/ demande de payer un ancrage
  - B) Femmes de Mékinac/ pour leur colloque du 6 octobre 2009
  - C) Katia Tousignant et Claude Paquin/pour leur participation au Rallye Aïcha des Gazelles
11. Ville de Shawinigan/demande d'appui pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec «été 2012».

12. Forget Aubin
  - A) Proposition pour le lancement et promotion du plan vision.
  - B) Proposition pour la demande d'autorisation à la CPTAQ pour le Lac des Chicots
13. Bernard Mongrain demande un local gratuit.
14. Demande d'appui du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.
15. FQM/ Assises annuelles 2009
16. Téléphone cellulaire pour l'inspecteur municipal.
17. Demande d'Alexandre Délisle pour disposer du terrain de volley-ball du parc Saint-Jean-Optimiste.
18. Modification de la date de la réunion régulière d'octobre 2009.
19. Club Quad Rive Nord Inc. / permis de circulation sur certains chemins
20. Soumission pour vente de pièces et machineries de la municipalité.
21. Questions de l'assistance
22. Affaires nouvelles :
  - a) Comité de Sécurité Sainte-Thècle
  - b) Club de Baseball les Saints de Sainte-Thècle
  - c) Former un comité de sélection pour l'embauche d'un employé subventionné par Emploi Québec
  - d) Avis de motion pour adopter un règlement concernant la tarification du service 9-1-1.
  - e) Promotion Ste-Thècle Inc/Festival Champêtre
23. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
07-213 :

Adoption du procès-verbal des séances du mois de mai 2009

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 1 juin 2009 et de la séance extraordinaire du 22 juin 2009 avec les modifications suivantes :

Au procès-verbal du 1 juin 2009, dans la résolution 2009-06-192 au deuxième considérant changer «le mot environ par le mot plus»,

Au procès-verbal du 22 juin 2009, dans les questions Madame France Déry, conseillère demande d'ajouter le motif suivant à sa démission du dossier de l'animation« car elle n'est pas d'accord à ce qu'une personne de la salle nomme le nom d'une personne en public pour s'opposer à son engagement», le reste est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Correspondance reçue en juin 2009**

- **Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire**

Réception d'une lettre nous informant qu'en vertu de l'article 659.4 de la loi sur les élections et les référendums, toute municipalité qui veut permettre, pour les élections générales de novembre 2009, à toute personne qui est inscrite comme électeur sur la

liste électorale à titre de personne non domiciliée, de voter par correspondance, doit avant le 1er juillet 2009, adopter une résolution à cet effet.

Réception d'un avis concernant l'appel à la vigilance à l'aube de la saison des camps d'été et invite les services de loisirs municipaux à se préparer dans le contexte de la grippe A (H1N1).

Réception d'un avis de dépôt en date du 10 juin 2009 de 31 413.00\$ dans le cadre du paiement d'une compensation tenant lieu de taxes municipales pour les immeubles du gouvernement du Québec (foyer de Sainte-Thècle et l'école Masson).

- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

Réception d'une lettre nous informant que notre municipalité recevra une subvention de 7 266.71 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles. (Annexe 1)

Le MDDEP nous avise des nouvelles modalités du programme ClimatSol.

- **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Un accusé réception de notre lettre concernant la demande d'aide financière pour le projet d'aménagement du parc Saint-Jean-Optimiste de Sainte-Thècle.

- **Ministre de la Sécurité Publique**

Il nous invite à participer à la Semaine de la prévention des incendies 2009 qui se tiendra du 4 au 10 octobre 2009.

- **Ministre des Transports**

Le MTQ accuse réception de notre résolution 2009-05-148 dont l'objet était : « Demande d'installation de feux clignotants et de marquage ».

Le MTQ nous envoie un dépliant intitulé Événements spéciaux sur le réseau routier.

Le MTQ nous informe sur l'état des ponts situés sur le réseau municipal et nous transmet un rapport indiquant les interventions à réaliser à ces ponts par la Municipalité de Sainte-Thècle.(Annexe 2)

La Ministre des Transport accuse réception de notre résolution 2009-06-201 dont l'objet était : «La demande adressée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne concernant notre demande dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité ».

Le MTQ accuse réception de notre résolution 2009-05-123 dont l'objet était : « Demande de reclasser la route 352 entre Sainte-Thècle et Saint-Adelphe ».

Un communiqué de presse nous avisant que Québec investit près de 1,3 million de dollars pour la reconstruction de deux barrages à Lac-Normand.

- **Société d'Habitation du Québec**

Une lettre nous informant de l'approbation des états certifiés des débours et des encaissements de l'année 2008 concernant le Programme logement abordable Québec-volet privé (LAQ)

- **Appartenance Mauricie**

Réception d'une lettre nous informant qu'ils sont à la recherche de photos historiques portant sur le tourisme en Mauricie.

- **Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice**

Une invitation à un déjeuner sur la refonte du régime forestier qui se tiendra le 8 juillet à l'Auberge des Gouverneurs de Shawinigan de 7h30 à 9h30.

- **Caisse Populaire Sainte-Thècle- Saint-Adelphe**

Programme d'aide lors de l'achat ou de la construction d'une résidence. (Annexe 3)

- **Centre financier aux entreprises de Trois-Rivières Desjardins**

Modification du taux d'intérêt applicable à notre crédit variable.

- **CLD de Mékinac**

La Nouvelle Touristique nous informant sur les différentes activités dans Mékinac.

- **Curriculum vitae**

Michel Turgeon, 312 4<sup>e</sup> Avenue Grand-Mère, recherche un emploi journalier  
Marc-André Tessier, 270, rue Saint-Charles, Hervey Jonction, emploi journalier  
Marco Mongrain, 530, rue Notre-Dame, Sainte-Thècle, recherche un emploi journalier

- **Le Club de Golf le St-Rémi**

Une invitation à l'Omnium Roland Bédard qui se tiendra le 19 juillet 2009 à 13 h00.

- **Québec Municipal**

La FQM accueille avec enthousiasme la nomination de Laurent Lessard comme titulaire du ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire.

- **Remerciement**

Marcheurs de la Vierges Marie pour l'aide financière.  
Félix et Sylvain Tousignant pour l'aide financière pour le défi têtes rasées.  
Maude Trépanier comité de l'après bal des finissants de la Polyvalente Paul Le Jeune.  
Anne-Marie Lupien pour son stage au sein de la municipalité.

- **Du tribunal administratif du Québec**

Réception de la décision de Guy Trudel pour aliéner une partie des lots 68, 69, 70, 71 et 72 du cadastre de la paroisse de Sainte-Thècle. Le tribunal accueille le recours, infirme la décision de la CPTAQ; et procédant à rendre la décision qui aurait dû être prise, autorise l'aliénation d'une superficie d'environ 9 hectares, en faveur de Guy Trudel

- **Ville de Saint-Tite**

Réception d'une résolution concernant l'acceptation d'un plan d'action pour le projet de sentier national et du parc Mékinac.

- **Vince Russo d'Explornet**

Réception d'un courriel concernant le service internet par satellite. Installation du satellite compris à 99 \$ par résidence et 40.00 \$ par mois à partir de 1Mbps.

Rés. 2009  
07-214:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu

unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de juin 2009

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
07-215 :

Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de juin 2009 au montant de 322 021.75 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 30 juin 2009 est remis aux membres du conseil ainsi qu'un estimé au 31 décembre 2009.

Questions de l'assistance

André Veillette demande des informations sur les projets suivants : le site de neige usée, la promenade Magnan, l'achat d'un nouveau camion citerne, la construction d'un bâtiment dans le parc Saint-Jean-Optimiste, la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville, sur les travaux de mise à niveau des infrastructures d'eau potable et sur la réfection de la rue Saint-Gabriel.

Marc St-Amand demande à quoi va servir la promenade Magnan et la construction d'un bâtiment dans le parc Saint-Jean-Optimiste.

Victorin Mongrain demande si les motoneiges passeront sur la promenade Magnan et d'ajouter des jeux pour les jeunes (planche à roulettes et autres). Alain Vallée, maire, dit que les motoneiges passent dans la rue Magnan et que dans notre projet avec le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, il y a des jeux de prévu.

Roger Bacon n'est pas d'accord que l'animation se fasse au Centre de Loisir Éric Bédard le matin et lors de jour de pluie et demande de faire un sondage auprès des parents sur ce sujet. Il demande aussi d'aménager le stationnement du Centre de Loisir Éric Bédard pour que les jeunes ne soient pas dans la boue. France Déry, conseillère, dit que c'est pour une question de sécurité.

Nathalie Bacon demande aussi de faire un sondage sur le sujet précédent.

Lise St-Amand demande à quoi va servir le nouveau bâtiment du parc Saint-Jean-Optimiste et à quoi sert le Préau.

Rés. 2009  
07-216 :

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport demande de projet dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle désire aménager divers équipements et un bâtiment pour promouvoir le loisir et le sport dans sa localité ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Présente le projet : d'aménagement du parc Saint-Jean-Optimiste de Sainte-Thècle
- Confirme l'engagement de la Municipalité de Sainte-Thècle à payer sa part des coûts admissibles au projet.
- Confirme l'engagement de la Municipalité de Sainte-Thècle à payer les coûts d'exploitation continue du projet.
- La Municipalité de Sainte-Thècle désigne Louis Paillé, directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
07-217 :

Achat de matériaux pour les travaux de mise à niveau des infrastructures d'eau potable

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les soumissions suivantes pour la fourniture de pièces d'aqueduc pour les travaux de mise

à niveau des infrastructures d'eau potable :

- De Nordik eau Inc. : pour un système d'acquisition et de suivi en ligne Hydroleader et un contrôleur de pompes doseuses : **19 274.65 \$ taxes incluses.**
- De Béton Vibré : un regard : **9 352.06 \$ plus les taxes.**
- De EMCO : pièces d'aqueduc : **9 953.13 \$ plus les taxes.**
- De Coopplus St-Tite : pour la clôture : **10 275.49 \$ taxes incluse.**
- Du Groupe CLR : lien micro-onde entre les stations : **17 050.34 \$ plus les taxes.**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
07-218 :

Offre de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

CONSIDÉRANT que l'entente avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie pour le transport et la cueillette des matières résiduelles de notre municipalité se termine le 30 septembre 2009 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie dans la lettre du 15 juin 2009 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte

- Accepte l'offre de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 31 décembre 2009 d'effectuer seulement la gestion de la collecte des ordures ménagères porte-à-porte à un taux de 115.00 \$/heure. Les heures calculées seront comptabilisées à partir du départ des camions de la RGMRM et de leur retour au garage, et ce, pour chaque collecte.
- Pour la fourniture et la levée du ou des conteneur (s) présent (s) à notre garage municipal. La municipalité demande des soumissions, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 31 décembre 2009, aux soumissionnaires suivants : Service Cité Propre, Matrec et Équipements Martel.
- Pour la fourniture et la levée des conteneurs à ordures à chargement avant de nature résidentielle et commerciale dans la municipalité. La municipalité demande des soumissions, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 31 décembre 2009, aux soumissionnaires suivants : Service Cité Propre, Matrec et Équipements Martel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande du club de gymnastique les Gymnatech de défrayer le coût d'un ancrage

Le conseil municipal n'acquiesce pas à cette demande; car cet équipement fait parti des infrastructures du club et que le club est subventionné par URLS pour ces équipements.

Rés. 2009  
07-219 :

Demande d'aide financière de Femmes de Mékinac

CONSIDÉRANT que Femmes de Mékinac organise un colloque le 6 octobre 2009 à la Salle Aubin de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que Femmes de Mékinac nous demande une aide financière pour réaliser cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle verse une aide financière de 100 \$ à Femmes de Mékinac pour leur colloque.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière de Claude Paquin et Katia Tousignant

Le conseil municipal n'accorde pas d'aide financière à Claude Paquin et Katia Tousignant pour leur participation au Rallye Aïcha des Gazelles ; mais si elles organisent une activité spéciale les membres du conseil seront heureux d'y participer.

Rés. 2009  
07-220 :

Demande d'appui de la Ville de Shawinigan pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec été 2012

CONSIDÉRANT la grande volonté de la Ville de Shawinigan d'obtenir la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012, à titre de ville hôtesse;

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'une finale des Jeux du Québec favorise le développement du sport dans le milieu puis contribue grandement à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population en général et plus particulièrement auprès de jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'une finale des Jeux du Québec s'avère une occasion extraordinaire et privilégiée pour la population de participer au développement communautaire et social de sa région;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012 à Shawinigan permettra de consolider non seulement le partenariat des principaux acteurs du milieu mais aussi de développer les compétences des bénévoles de la région mauricienne;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012 à Shawinigan amènera les intervenants scolaires et le milieu associatif à consolider leur réseau d'équipements sportifs et culturels;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012 à Shawinigan entraînera des retombées économiques positives pour toute la région;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation des Jeux du Québec désire impliquer toute la population à la campagne de financement de cet événement majeur;

CONSIDÉRANT QUE la Ville et ses partenaires, ont établi de façon incontestable et non équivoque leur capacité à réaliser cet événement d'envergure provinciale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- appuie fermement la démarche de la Ville de Shawinigan en vue d'obtenir la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012, à titre de ville hôtesse.
- s'engage à faciliter la promotion de la Finale des Jeux – Été 2012 auprès de ses citoyens, en collaboration avec le futur comité organisateur de la finale dans ses publications et autres.
- s'engage à encourager sa population à cotiser à la campagne de financement sous forme de dons à l'organisation des Jeux du Québec – Été 2012

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
07-221 :

Proposition de Forget Aubin

CONSIDÉRANT que les deux propositions des consultants Forget Aubin la première pour le Lancement et promotion du plan vision et la deuxième pour la demande d'autorisation à la CPTAQ concernant le Lac des Chicots;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Refuse la proposition pour le Lancement et promotion du plan de vision de Forget Aubin au montant de 12 600 \$ plus les taxes.
- Accepte les phases 1 et 2 de la préparation de la demande d'autorisation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour le développement du pourtour du lac de Chicots. Ce document devra être présenté au conseil municipal pour approbation avant de passer à la phase 3.
- demande une aide financière dans le cadre du fonds aux municipalités dévitalisées de la MRC de Mékinac pour réaliser cette demande d'autorisation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec ; car ce développement fait partie des priorités identifiées par la municipalité dans son plan de vision.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Demande de disposition d'un local gratuit de Bernard Mongrain

M. Bernard Mongrain explique son projet au conseil municipal, il nous demande un local pour regrouper les anciens élèves de karaté pour continuer cette pratique dans notre municipalité et ce local pourrait servir pour des cours de yoga, tai chi, cardio, etc. afin de faire bouger les gens. Les membres du conseil lui demande de faire un sondage auprès de la population pour savoir s'il y a des personnes intéressées et reporte ce point à une séance ultérieure.

Rés. 2009  
07-222 :

##### Demande d'appui du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

ATTENDU QUE le rapport de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes recommande de remplacer le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste en milieu rural ou dans de petites villes par de nouvelles règles et procédures qui permettraient, entre autres, de remplacer des bureaux de poste publics par des comptoirs postaux exploités par le secteur privé;

ATTENDU QUE le rapport recommande également de réévaluer la pertinence de la livraison aux boîtes aux lettres rurales;

ATTENDU QUE ces recommandations, si elles étaient mises en œuvre par le gouvernement fédéral, menaceraient le service postal public de notre collectivité et les emplois qui y sont rattachés et modifieraient fondamentalement la nature du réseau de points de vente au détail et de livraison de Postes Canada;

ATTENDU QUE le rapport propose que Postes Canada utilise son processus de consultation auprès des collectivités quand elle entend fermer ou rationaliser un bureau de poste ou un comptoir postal et qu'elle se serve d'un processus semblable quand elle entend remplacer la livraison à des boîtes aux lettres rurales par un service de livraison à des boîtes postales communautaires, à des boites vertes ou à un bureau de poste, bien que ce processus de consultation soit hautement inadéquat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

Demande à Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, et au gouvernement fédéral de maintenir dans notre collectivité le service postal public et les emplois qui y sont rattachés en rejetant les recommandations de l'Examen stratégique qui auraient pour effet :

- de mettre fin au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural et dans les petites villes et d'accorder à Postes Canada la souplesse nécessaires pour fermer des bureaux de poste visés par le moratoire actuel ou pour convertir des bureaux de poste publics en des points de vente privés ;
- de réduire la livraison à des boîtes aux lettres rurales sans d'abord examiner les

différentes options ou sans consulter les résidents ou les représentants des travailleurs et travailleuses des postes.

Demande que le ministre Merrifield consulte la population, les syndicats des postes et d'autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui servirait à apporter des modifications fondamentales au réseau de points de vente et de livraison de Postes Canada.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

FQM/Assises annuelles 2009

Ce sujet est reporté à la séance d'août 2009.

Rés. 2009  
07-223 :

Téléphone cellulaire pour l'inspecteur municipal

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal désire un téléphone cellulaire pour pouvoir améliorer le travail qu'il effectue pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de fournir un téléphone cellulaire à l'inspecteur municipal, Jean-Yves Piché, pour les besoins de son travail.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
07-224

Demande d'Alexandre Délisle pour disposer du terrain de volley-ball du parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT qu'Alexandre Délisle et son frère Maxime ont organisé une petite ligue de volley-ball pour jouer au parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT qu'ils nous demandent d'avoir l'exclusivité du terrain de volley-ball du parc Saint-Jean-Optimiste le soir qu'ils jouent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la ligue de volley-ball de Alexandre et Maxime Délisle à disposer du terrain de volley-ball du parc Saint-Jean-Optimiste, les lundis soirs de 19h à 21 h jusqu'à la mi août 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
07-225 :

Modification de la date de la séance régulière d'octobre 2009

CONSIDÉRANT qu'il faut modifier la date de la séance ordinaire du mois d'octobre 2009 à cause des élections municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle modifie le calendrier pour la tenue des séances ordinaires du conseil pour la séance ordinaire d'octobre 2009 comme suit :

La séance ordinaire prévue le lundi 5 octobre 2009 est annulée et la séance ordinaire du mois d'octobre se tiendra le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009 à 20 heures.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion

André Lacombe donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour permettre la circulation de véhicules tout terrain sur les chemins suivants : chemin Joseph- St-Amant, chemin du lac Bouton.

M. Yves Germain, président du Club VTT Quad Rive Nord explique cette demande.  
M. Pierre-Aimé Trépanier dit au conseil de limiter les VTT dans les chemins publics.

Rés. 2009  
07-226 :

Soumission pour l'achat de pièces et de machineries usagés de la municipalité

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues pour la vente un tracteur à gazon usagé sans tondeuse de :

Patrice St-Amand au montant de 106.00 \$

Sylvain Tousignant au montant de 150.00 \$

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues pour la vente de 2 essieux usagés de :

Gaby Ricard au montant de 150.00 \$

Sylvain Tousignant au montant de 200.00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle vend au plus offrant soit Sylvain Tousignant les équipements et pièces suivantes :

Un tracteur à gazon usagé sans tondeuse et sans garanti au montant de 150.00 \$ taxes incluses.

Deux essieux usagés sans garantis au montant de 200.00 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

André Veillette dit que les chalets du Lac Bouton sont près du chemin et seront peut-être incommodé par le passage de VTT et il pose une question concernant la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

Daniel Héroux et Guylaine Baril déplore le fait que Promotion Ste-Thècle Inc. n'est pas mis d'affiches, de dépliants et de billets à vendre dans son commerce pour le Festival Champêtre. Il demande d'encourager l'achat local.

Yves Germain félicite le comité de Promotion Ste-Thècle Inc. pour le succès du Festival Champêtre.

Rés. 2009  
07-227:

Lettre de félicitation au comité organisateur du festival Champêtre

CONSIDÉRANT le succès du Festival Champêtre 2009 organisé par Promotion Ste-Thècle Inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle envoie une lettre de félicitation aux directeurs(trices) de Promotion Ste-Thècle Inc. pour l'organisation du Festival Champêtre du 3 au 5 juillet 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires nouvelles :

Rés. 2009  
07-228 :

Demande du comité surveillance Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le comité de surveillance Sainte-Thècle doit payer leur immatriculation 2009 au Gouvernement du Québec au montant de 32.00 \$;

CONSIDÉRANT que le comité de surveillance Sainte-Thècle a remis l'argent de leur organisme à différentes associations et à la municipalité de Sainte-Thècle et il leur reste seulement 5.00 \$ dans leur compte bancaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle verse la somme de 27.00 \$ au comité de surveillance Sainte-Thècle pour finaliser la fermeture

de leur association.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande du Club de baseball Les Saints- de Sainte-Thècle

Le club de Baseball Les Saints de Sainte-Thècle désire rendre hommage à 2 valeureux bâtisseurs du baseball en procédant à la confection de 2 panneaux qui seront installés au terrain balle et nous demande une aide financière de 600.00 \$. Le conseil reporte ce sujet à la séance du mois d'août.

Rés. 2009  
07-229 :

Comité de sélection pour l'embauche d'une personne sur le projet de subventions salariales avec Emploi Québec

CONSIDÉRANT que la municipalité a obtenu une subvention salariale d'Emploi Québec pour l'embauche d'une personne et un comité de sélection doit être formé pour évaluer les candidats;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Alain Vallée, maire et Jacques Tessier, conseiller, pour former le comité d'embauche pour engager une personne comme commis à l'urbanisme et à l'administration.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion

Tommy Plamondon donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1.

Rés. 2009  
07-230 :

Réseau en Loisir/rencontre

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mandate André Lacombe, conseiller, pour représenter la municipalité à la rencontre du réseau en loisir du 7 juillet 2009 à Saint Séverin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009  
07-231 :

Levée de la séance

A 21 h 35, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Directeur général  
Secrétaire trésorier

---

Maire